



Bonjour à toutes et à tous,

Ce nouveau confinement imposé aux commerces dis « non essentiels » nous impacte une fois encore.

Il nous faut faire face à de multiples difficultés, tant commerciales qu'administratives et il nous faut faire preuve de courage, d'ingéniosité et de pugnacité afin de sauver nos outils de travail.

Dans ce contexte, l'UPECL comme lors du confinement précédent se mobilise et à cet effet nous vous rappelons l'action menée en urgence conjointement avec Le Président de la Communauté de Commune du Pays de Lamastre, Mr Jean Paul Vallon ; la Vice-Présidente de la Communauté de Commune du Pays de Lamastre, déléguée au Commerce à l'Artisanat et à l'Economie Mme Marielle Plantier et la Présidente de l'UPECL, Mme Magali Rochette par un courrier à l'intention de Mr Jean Castex, Premier Ministre afin de défendre nos intérêts face à cette crise sans précédent.

A quelques semaines des fêtes de fin d'année, nous nous devons de réagir.

Comme vous le savez, nous disposons d'un outil de communication, véritable vitrine commerciale : le site internet UPECL.

Toutes les Unions Commerciales n'ont ni cette chance, ni cette heureuse opportunité.

Nous vous invitons à en profiter afin de faire passer vos messages, vos informations concernant vos possibilités de vente et toutes autres communications commerciales utiles.

Il vous suffit de contacter directement le webmaster du site « dev@kris-web.com » dont le lien se situe dans le bas de la page d'accueil du site UPECL afin de soumettre vos informations à insérer.

Nous insistons : n'hésitez pas à utiliser cet outil, il a été mis en place pour vous !

Nous subissons ensemble et c'est ensemble que nous trouverons la force afin de traverser de manière positive ces épreuves.

Magali ROCHETTE
Présidente UPECL

Patrick DONNAES
Trésorier UPECL